DESCRIPTION ET ESTIMATION D'UNE MAISON SITUÉE DANS LE CLOÎTRE SAINT-HONORÉ À PARIS
OCCUPÉE PAR MM CRAS, ROBERT, TROIS ET AUTRES
CI-DEVANT PROPRIÉTÉ DU CHAPITRE SAINT-HONORÉ
PROPRIÉTÉ DU DOMAINE NATIONAL (1790)

Archives Nationales, Q2/121/37, Comité d'aliénation des biens nationaux, MM. Mouton et Villetard fils, architectes, *Rapport d'expertise, maison du cloître Saint-Honoré, occupée par MM. Cras, Robert, Trois et autres,* Paris, 19 février 1791.

Transcription, notes et schéma d'implantation [1]
par Dominique Waquet, docteur d'État en Sciences Économiques (août 2020)

Estimation de maison et dépendances située à Paris cloître Saint-Honoré, provenant du Chapitre St Honoré consistant en un principal corps de logis sur le cloître, double en sa largeur de quatre croisées de face sur ledit cloître, élevé de rez-de-chaussée, trois étages carrés [au-dessus] dudit corps de logis et deux étages seulement sur le surplus du côté de la cour, comble à 2 égouts dans la partie sur le cloître et comble en appentis dans le surplus couvert en tuiles avec chaineau et tuyau de descente du côté de la cour. Au-dessus de la cage d'escalier est un comble en pavillon, couvert en ardoises qui se trouve entre les deux combles susdits.

Ensuite du corps de logis est une cour pavée à droite de laquelle est un petit bâtiment en aile, élevé de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée et joignant les corps de logis susdits avec comble au-dessus couvert de tuiles.

Ensuite est un petit bâtiment élevé d'un rez-de-chaussée, petit étage au-dessus et comble en appentis, couvert en tuile avec chaineau en plomb sur partie d'icelui et ensuite et au fond de la cour est un corps de logis élevé d'un rez-de-chaussée, premier étage et comble en appentis couvert de tuiles. Toutes les eaux des combles dudit bâtiment s'écoulent dans un puisard qui est au milieu de la dite cour.

Le rez-de-chaussée du principal corps de logis et de celui en aile, occupé par le Sr Cras [2], est composé d'une allée ayant son entrée sur le cloître. A droite de ladite allée est une salle éclairée sur le cloître, ensuite de laquelle est une chambre éclairée sur la cour ; les deux pièces planchéyées et plafonnées. Ensuite dans le petit corps de logis en aile est une cuisine.

Le premier étage est composé d'une antichambre, chambre ensuite éclairée de deux croisées sur le cloître et cabinet ensuite, aussi éclairé de deux croisées. A gauche de l'antichambre, chambre et cabinet éclairés sur la cour et en aile un cabinet d'aisance.

---

[1] La position de ces maisons dans le cloître Saint-Honoré est donnée dans la page correspondante du wiki « Localisations parisiennes Révolution-Empire » à l'adresse : http://wiki.geohistoricaldata.org/Cloître_Saint-Honoré_(Paris)_Parcelles_et_habitants_Révolution-Empire

[2] Il est volontaire de la Garde nationale, 6ème div., 7e bataillon (Saint-Honoré), 2e comp., cloître Saint-Honoré (*Almanach militaire*, 1789). En 1790, Cras loue un terrain au n°12, 13 et 15, enclos St Martin, section des Gravilliers, confisqué au Prieuré St Martin. Il y construit une maison et acquiert le terrain le 8 nivôse an V [28 décembre 1796] (*Sommier*, art. 2505, t. 2, p. 191).

Le second étage occupé par le Sr Robert [3] est composé d'une antichambre, chambre et cabinet, éclairés sur le cloître et une chambre et cabinet et cabinet d'aisance éclairés sur la cour.

Le troisième étage occupé par une dame Melin, est composé d'une chambre et cabinet sur le cloître et d'une cuisine et cabinet d'aisance sur la cour.

Au-dessus de la partie du côté du cloître un grenier.

Le petit corps de logis à droite de la cour est composé à rez-de-chaussée d'un escalier, bûcher, et cabinet d'aisance. Au premier étage sont deux cabinets.

Le corps de logis au fond de la cour est composé d'un rez-de-chaussée, d'un magasin et au-dessus est une chambre éclairée d'une croisée la cour. Au-devant de la dite croisée est une terrasse couverte en plomb. Au-dessus de ladite chambre est un grenier.

La dite maison et dépendances tenant du levant et couchant aux maisons canoniales de Chapitre Saint-Honoré [4], du midi, au cloître St Honoré et du Nord à une des maisons canoniales [5].

La dite maison est tenue à loyer par le Sr Cras, le Sr Trois, la dame Melin, le Sr Robert et autres, et la totalité des locations suivant la déclaration qui en a été faite par le Sr abbé Georges, ci-devant chanoine et jouissant de ladite maison, se monte à la somme de dix-sept-cent-soixante-dix livres … 1 770 livres.

L'acquéreur de ladite maison ne pourra exercer aucune servitude sur les maisons voisines et réciproquement, les maisons voisines ne pourront exercer aucune servitude sur la dite maison. Et l'acquéreur de la maison voisine indiquée A, occupée par la dame Besser, sera tenu de supprimer toutes les vues droites sur la cour de ladite maison.

L'emplacement de ladite maison contient en superficie cinquante-sept toises, un pied …….. 57 ts 1 p.

Nous, Mouton, architecte et expert nommé l'un par les commissaires de l'Assemblée Nationale, et nous, Villetard fils, architecte et expert nommé par les commissaires de la Commune de Paris avons estimé la dite maison eu égard à sa position, à la nature et état des constructions, à la somme de trente-et-une mille six-cent-cinquante livres……. 31 650 l.

Fait à Paris le dix-neuf février mil sept cent quatre-vingt-onze.

(s) Mouton Villetard

[3] Il est volontaire de la Garde nationale, 6ème div., 7e bataillon (Saint-Honoré), 2e comp., cloître Saint-Honoré (*Almanach militaire*, 1789),

[4] Cette parcelle est bordée à l'Est par la maison occupée par M de Neuville et à l'Ouest par la maison occupée par la dame Besser

[5] Il s'agit de la maison et du jardin occupés par le Dr Le Roy, sur une parcelle qui prolonge celle occupée par M. de Neuville et faisant l'objet d'une expertise distincte.

SCHÉMA DRESSÉ D'APRÈS LE RAPPORT DES EXPERTS
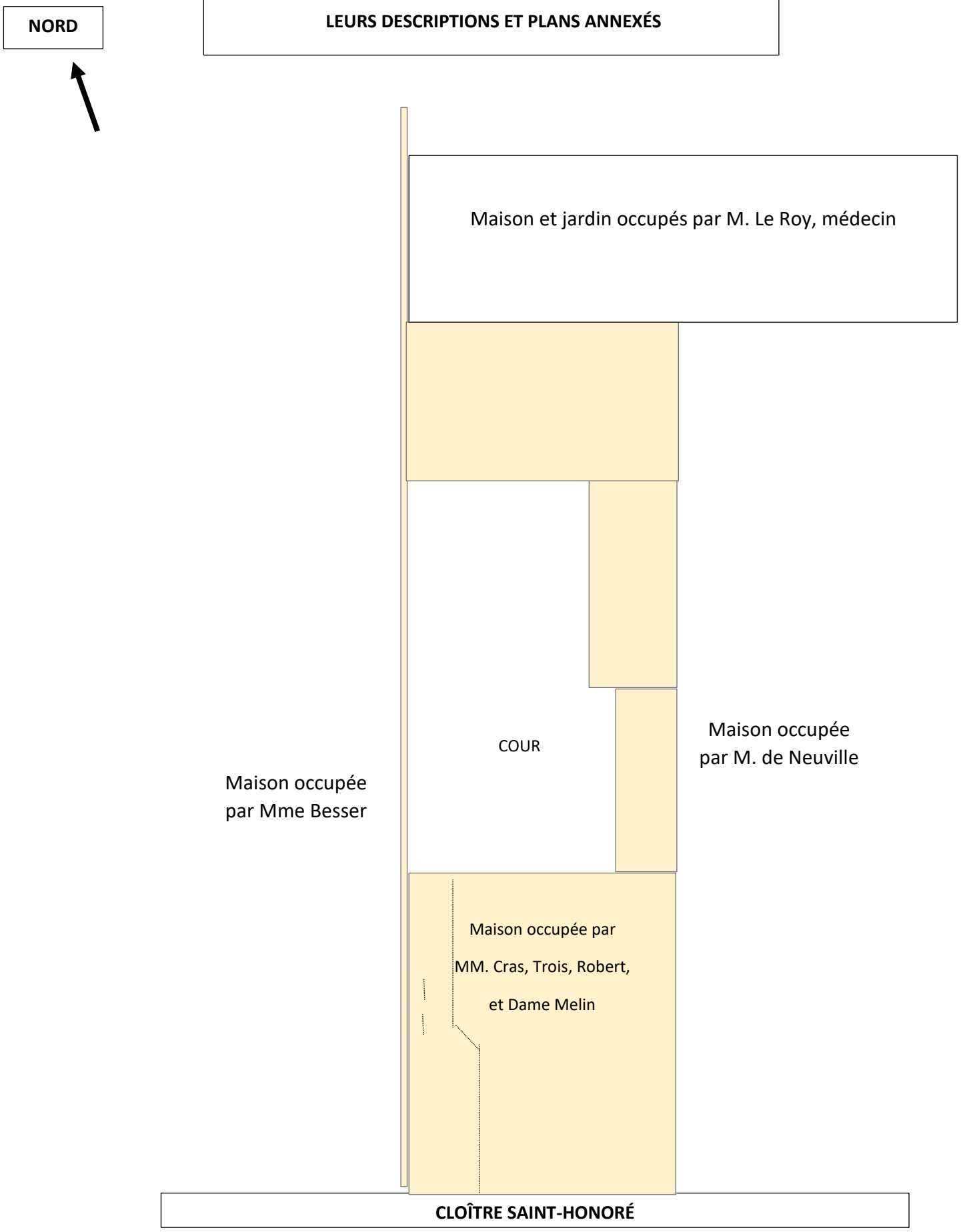
LEURS DESCRIPTIONS ET PLANS ANNEXÉS